



HAÏTI

Allocution

de

Son Excellence Monsieur Jovenel MOÏSE

Président de la République d'Haïti

**Débat général de la 72ème Session ordinaire
de l'Assemblée générale de l'Organisation
des Nations Unies**

New York, le 21 septembre 2017

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Aujourd'hui, tous les regards se tournent légitimement vers l'Organisation des Nations Unies, dont la mission n'a jamais été aussi essentielle.

Il est donc nécessaire de poursuivre la réforme engagée depuis des années, en vue de mieux adapter notre Organisation aux réalités contemporaines, afin qu'elle puisse poursuivre efficacement les buts énoncés dans sa Charte fondatrice.

Je salue, à cet égard, la vision et le leadership du Secrétaire Général, Monsieur Antonio GUTERRES. Je souhaite que, sous sa direction avisée, l'Organisation maintienne le cap sur les engagements et initiatives susceptibles d'améliorer les conditions de vie de tous les habitants de la terre, de permettre de faire face aux menaces globales, de prévenir et de régler les conflits.

Monsieur le Président,

La République d'Haïti appuie pleinement toute initiative susceptible de prévenir des tensions internationales, désamorcer des crises et rechercher une issue pacifique aux différends. Elle estime que l'action des Nations Unies doit d'abord s'inscrire dans une dynamique de prévention des conflits.

La République d'Haïti, qui s'est toujours prononcée contre la prolifération des armes nucléaires, condamne fermement toute situation de tension créée par des volontés manifestes d'acquisition et de multiplication de l'arme nucléaire.

Au Moyen-Orient, la crise syrienne n'en finit pas d'interpeller la conscience universelle. Ici même, dans cette enceinte, nombre de résolutions ont été votées, appelant à faire cesser cette tragédie, avec son cortège de maux et son inhumanité.

Le statu quo, qui prévaut dans le conflit israélo-palestinien, ponctué de flambées de violence intermittentes, ne peut, à l'évidence, tenir lieu de solution.

La République d'Haïti appelle de tous ses vœux à une sortie honorable de la crise actuelle au bénéfice du peuple frère de la République bolivarienne du Venezuela. Elle invite toutes les parties en présence à s'engager dans la voie du dialogue et de la négociation.

Le dénouement heureux du conflit armé colombien par la voie de la négociation démontre que l'affrontement armé et la violence aveugle ne peuvent pas toujours régler les différends. Puisse cet effort de dépassement consenti par la société colombienne nous servir tous d'exemple.

Aussi, la République d'Haïti, fidèle à ses idéaux de paix, de dialogue et de convivialité entre les Peuples, exprime le vif souhait qu'une fenêtre d'opportunité soit offerte à la République de Chine, Taïwan, pour qu'elle puisse participer aux grandes décisions que, Nous, Etats-membres de l'ONU, avons adoptées pour l'amélioration de la condition humaine sur la planète Terre.

Monsieur le Président,

M'exprimant pour la première fois devant cette haute Assemblée, je mesure l'immense responsabilité qui est la sienne face aux défis et enjeux environnementaux auxquels la planète se trouve confrontée.

La République d'Haïti est très attachée à la dimension environnementale du développement durable. En tant qu'Etat insulaire, Haïti est déterminée à renforcer sa résilience aux effets des catastrophes naturelles qui affectent, chaque année, la région des Caraïbes. Le peuple haïtien fait des efforts gigantesques pour se relever des dégâts causés par le passage des ouragans Matthew et d'Irma.

De même, la destruction d'une ampleur inédite des pays frères de la Caraïbe, notamment Antigua et Barbuda et la Dominique, et d'une partie des États du Texas et de la Floride, aux États-Unis d'Amérique, par les récents ouragans successifs témoigne des effets néfastes du réchauffement climatique sur notre planète.

A cet égard, la République d'Haïti exprime sa solidarité avec les victimes, en général, et les peuples de la Caraïbe, en particulier. De même la République d'Haïti compatit avec les victimes des catastrophes naturelles aux peuple et Gouvernement des Etats-Unis du Mexique.

Dans ce même ordre d'idées, **Mon Pays** accorde une importance toute particulière au respect des engagements contractés au titre de l'*Accord de Paris sur le climat*. D'ailleurs, les perspectives de développement durable sont de plus en plus remises en cause par les crises écologiques et le dérèglement climatique.

Aussi, nous souhaitons que les pays émetteurs de gaz à effet de serre contribuent des ressources nécessaires à la mise en œuvre effective de l'**Accord de Paris**. Certainement, il faut concrétiser la promesse de doter les pays les plus vulnérables des moyens d'assurer la transition énergétique vers les énergies renouvelables ; et, de développer leur résilience aux effets néfastes du changement climatique.

Dans la Caraïbe, en Haïti, en particulier, les derniers évènements climatiques nous rappellent à quel point le changement climatique affecte nos pays. A l'instant même, l'Ouragan Maria d'une puissance spectaculaire nous menace encore.

Cependant, tout ce qui nous arrive n'est pas dû à la fatalité, mais aux actions des êtres humains sur leur environnement. Notre responsabilité pour le redressement environnemental est une responsabilité partagée.

Ces pays victimes, dont la République d'Haïti, ne disposent pas de ressources supplémentaires pour répondre, de façon adéquate, aux conséquences dramatiques du changement climatique.

Je lance un appel pour une augmentation de la couverture d'assurance contre les ouragans et autres catastrophes naturelles. Les petits pays de la Caraïbe, qui sont caractérisés par un espace économique sévèrement limité, nécessitent un régime d'assurance qui est proportionnel à la menace.

A cet effet, en janvier 2018, quand Haïti assurera la Présidence de la Communauté caribéenne, nous comptons organiser une conférence régionale pour mettre en place une commission interétatique chargée de convenir d'une stratégie idoine en la matière.

Il s'agira d'une suite logique de l'appel de la République d'Haïti, lors du 5^{ème} Sommet de la *Plateforme Mondiale pour la réduction des risques de catastrophe* tenu à Cancun en mai dernier, pour la création d'un fonds régional destiné à financer les programmes d'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans la région.

Ce fonds serait alimenté sur la base d'un pourcentage du produit intérieur brut des pays affectés et par les pays développés, émetteurs de gaz à effet de serre. Haïti profite de cette tribune pour lancer un appel aux pays membres de l'ONU affectés par le changement climatique à adhérer également à cette démarche.

Monsieur le Président,

L'année 2017 marque, incontestablement, une rupture avec la situation d'instabilité qui a si lourdement entravé le développement de la République d'Haïti. Depuis mon accession à la Présidence, le 7 février, mon administration n'a ménagé aucun effort pour consolider la démocratie et l'Etat de droit en déployant des efforts pour la création des conditions propices au développement socio-économique et à la stabilité politique et sociale.

D'abord le Gouvernement haïtien, sans ambages, s'attaque à la corruption – la surfacturation dans les contrats publics, l'utilisation abusive des biens de l'Etat, les chèques d'employés fictifs facilités par de corrupteurs et des corrompus qui, par leur forfait abject, subtilisent le fruit de l'éducation aux enfants du peuple haïtien. La corruption, sous toutes ses formes, gangrène et atrophie l'économie ; elle a fragilisé profondément la fondation politique ; et elle a déstabilisé le tissu social du pays.

La corruption est un crime contre le développement. Les milliards de Dollars dépensés en Haïti au cours des dernières décennies aboutissent, parfois, à certains contrats qui déstabilisent l'économie nationale, et ce, au détriment du peuple.

Il est donc temps que l'aide publique au développement et nos ressources internes servent l'intérêt de la nation haïtienne toute entière.

La corruption prive le Gouvernement haïtien de ressources suffisantes pour fournir les services de base à la population. La corruption, si elle n'est pas enrayée, continuera à alimenter l'instabilité politique et sociale en Haïti. Elle prive la grande majorité des Haïtiens d'une distribution adéquate d'énergie électrique, d'une éducation de qualité à tous ses fils et ses filles, de l'eau potable et d'opportunités économiques et sociales.

Pour renverser ce phénomène dévastateur, le nouveau leadership haïtien mène une lutte acharnée contre la corruption.

S'agissant de l'administration publique, le Gouvernement s'attelle, à travers cinq priorités dégagées des objectifs du Développement durable, de concert avec le Parlement, à renforcer les institutions républicaines pour mieux fournir aux citoyens l'accès aux services publics.

Cette politique se concrétise par la Caravane du Changement, une stratégie conçue pour fournir l'électricité 24 heures sur 24 à l'aide des énergies propres ; reboiser le pays ; gérer l'eau de surface ; irriguer les terres agricoles ; curer les rivières, qui constituent une menace environnementale ; et combler le déficit de logements et de douze mille salles de classes.

Aussi, s'agissant de l'Etat de droit, les mesures en cours visent à garantir l'indépendance et à accroître l'efficacité de l'appareil judiciaire ; renforcer la lutte contre la corruption, la contrebande et l'impunité ; renforcer la sécurité publique, par l'amélioration continue des capacités de la Police nationale, parallèlement à la remobilisation en cours des Forces armées d'Haïti, désormais dotées d'une nouvelle orientation clairement axée sur le développement, et ce, conformément à la Constitution.

Si la communauté internationale a passé treize années à appuyer la sécurité nationale et publique d'Haïti ; si à chaque catastrophe naturelle les pays amis viennent au secours du peuple haïtien, cela indique que le pays a besoin d'une force de défense.

C'est pourquoi, Haïti, après le départ de la MINUSTAH, par étape, mettra en place une force militaire pour accomplir trois missions :

- 1) Une unité de génie capable de contribuer aux grands travaux d'infrastructure, et qui peut intervenir après les catastrophes naturelles ;

- 2) Une unité d'aviation capable de former des jeunes en mécanique aéronautique et en pilotage d'aéronef et d'hélicoptère suite aux catastrophes naturelles ;
- 3) Une unité médicale capable de soigner les victimes de catastrophes naturelles et de soigner les résidents des endroits les plus reculés.

Sur le plan économique, malgré la faiblesse des ressources nationales, le Gouvernement mobilise tous les leviers dont il dispose pour permettre à l'économie de renouer avec la croissance. Déjà, par un agenda législatif conjoint des pouvoirs politiques, 8 des 9 lois conçues pour améliorer le climat des affaires ont été promulguées cette année.

De même, par sa politique énergétique, Mon administration prend les mesures nécessaires, mais politiquement périlleuses, pour remettre l'économie d'Haïti sur le chemin de la croissance et créer des emplois décents pour la population, surtout pour les jeunes qui sont inquiets pour leur avenir.

Dans cette perspective, l'Office de Management et des Ressources humaines (OMRH), dans le cadre de la réforme de l'Etat, a débuté le recrutement sur concours de 12.000 jeunes cadres afin d'insuffler une nouvelle dynamique dans l'administration publique. Ils remplaceront les fonctionnaires qui sont en âge de retraite.

Nous sommes déterminés à fournir d'autres alternatives, surtout aux couches les plus vulnérables, pour qu'elles n'aient pas à s'expatrier, parfois au péril de leur vie, à la recherche d'une meilleure condition d'existence. Il est inadmissible qu'Haïti soit un pays que les jeunes fuient en quête d'opportunités, tant la corruption et la destruction des institutions nationales ont élargi l'écart entre les citoyens et l'Etat.

C'est pour nous l'occasion de remercier tous les pays amis de la région qui accueillent des migrants haïtiens sur leur territoire.

Aussi, continuerons-nous de contribuer activement aux efforts engagés par la communauté internationale, en vue de l'adoption en 2018 d'un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement haïtien a entrepris des efforts pour la redynamisation du secteur agricole. À travers **la stratégie dite Caravane du Changement** tous les départements géographiques bénéficieront des actions des pouvoirs publics en vue de mettre en valeur leur potentialité de développement économique et social. Nous avons déjà démarré dans une partie de l'Artibonite, dans le Sud, la Grand'Anse et les Nippes.

Par cette stratégie, l'Etat, jadis moribond, entreprend en série, des travaux longtemps négligés, mais qui sont **INDISPENSABLES**, nous entendons mener toutes les actions nécessaires pour stopper la dégradation accélérée de l'environnement, et rendre Haïti plus résiliente au changement climatique ; améliorer les infrastructures publiques essentielles ; accroître la prestation des services de base à la population ; stimuler le secteur privé et l'investissement direct étranger.

Il s'agit, surtout, de créer les conditions propices à une croissance forte, soutenue, inclusive et créatrice d'emplois. Notre objectif, à terme, est de faire d'Haïti une destination d'investissement.

Le peuple haïtien est conscient d'être le premier responsable de son développement, qu'il lui appartient d'organiser son pays souverainement. Toute notre action, sur le plan économique, se focalise sur une utilisation rationnelle de nos moyens. Nous sommes en train de faire le maximum avec le peu dont nous disposons.

Monsieur le Président,

Tout en remerciant vivement l'ONU pour son engagement en Haïti, je m'en voudrais de ne pas rappeler deux situations fort regrettables qui ont résulté de sa présence dans le pays : d'une part, les actes odieux d'exploitation et de violence sexuelle commis par certains soldats de la paix ou d'autres membres du personnel ; et, d'autre part, l'introduction de l'épidémie de choléra en Haïti. Ces conséquences fâcheuses de la démonstration de solidarité internationale impliquent, comme l'ONU l'a déjà reconnu, l'obligation morale d'adopter des mesures susceptibles de fournir les ressources nécessaires en vue de l'élimination du choléra en Haïti.

L'amélioration du système de santé, **notamment l'éradication du choléra**, constitue l'une des priorités du Gouvernement haïtien. Malgré les récents progrès enregistrés, la liste des victimes, autour de 10.000, de cette épidémie continue malheureusement de s'allonger. Et les orphelins du choléra se comptent par dizaines de milliers.

Le moment est donc venu pour l'ONU de donner tout son sens à ses nobles idéaux, fondamentalement basés sur le respect des Droits humains, en prenant toutes ses responsabilités dans une situation qui a causé de graves préjudices au Peuple Haïtien. Il est grand temps que soient honorés les engagements pris par l'ONU en vertu de la **Nouvelle approche préconisée par le Secrétaire général**, et que l'Assemblée générale a approuvée, dans la lutte contre l'épidémie du choléra.

Nous nous associons donc à l'appel urgent lancé par le Secrétaire général António GUTERRES pour la dotation du Fonds d'affectation spéciale, en vue de la mise en œuvre intégrale des deux volets de ladite **Nouvelle approche**.

Nous saluons également la décision de l'Assemblée générale de réaffecter une enveloppe de 40,5 millions de dollars provenant du budget 2015-2016 de la MINUSTAH à la lutte contre cette épidémie. Nous souhaitons que cet exemple soit suivi par d'autres partenaires internationaux. Nous voulons assurer une prestation adéquate de soins aux malades, l'indemnisation prévue des victimes et de leurs proches, ainsi que l'aménagement des systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement en Haïti par la Direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (DINEPA).

Monsieur le Président,

La République d'Haïti s'engage, RESOLUMENT, dans la voie du progrès et du renforcement de l'Etat de droit.

Certes, il reste encore des chantiers inachevés.

Le nouveau leadership d'Haïti ne ménagera aucun effort pour entreprendre les grandes transformations nécessaires pour relever l'Etat de sa douloureuse et pénible léthargie. Le Gouvernement haïtien œuvre inlassablement pour garantir la sécurité et le bien-être de sa population. Ce sont les conditions indispensables pour atteindre les Objectifs de développement durable.

La stabilité politique et sociale est le premier des biens publics. A cet effet, j'entends poursuivre le dialogue que j'ai entamé la semaine dernière sur l'institutionnalisation de la vie politique auquel presque tous les partis politiques représentés au Parlement et dans les collectivités territoriales ont pris part.

De même, dans les semaines qui suivent, mon administration entreprendra les Etats-généraux sectoriels de la Nation en vue d'instaurer la stabilité requise pour entreprendre un programme de Développement économique et social sur une période de 25 ans, au moins.

Monsieur le Président

Les acteurs économiques, politiques et sociaux Haïtiens sont conscients de l'impérieuse obligation qui leur est faite de préconiser la paix sociale en vue de réaliser le destin qui est réservé à Notre Noble et Grande Nation, la République d'Haïti, le berceau de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Je vous remercie.